

DÉLIBÉRATION N° 20/279

Séance du 12 mars 2020

Approbation du rapport d'activité de l'année 2019

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie - M Bruno Maquart,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le rapport d'activité de l'année 2019.

Fait à Paris,
Le 12 mars 2020

Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart